

cesser de rejeter sur leurs devanciers la responsabilité de leurs actes. Le parti au pouvoir, pas plus que l'opposition, ne doit vivre de récriminations. Les retours sur le passé peuvent avoir leur intérêt, lorsqu'on les fait pour y puiser d'utiles enseignements, mais n'oublions pas que nous sommes ici surtout pour travailler à rendre l'avenir de notre population aussi prospère, aussi brillant, aussi heureux que possible. C'est ce à quoi l'opposition veut travailler avec une constante énergie, et la plus louable ambition de contribuer sa large part à l'œuvre que cette législation a pour mission d'accomplir.

Je suis certain d'être l'écho de mes honorables collègues en disant que nous devons tous désirer que de cette enceinte où nous délibérons, de ce sanctuaire de nos droits et de nos libertés, il ne sorte que l'expression des sentiments du plus sincère patriotisme, pour aller aux endroits les plus reculés et dans les plus humbles chaumières de la province, inspirer la confiance que, quelles que soient leurs divergences d'opinions et de principes, ceux qui la représentent dans cette chambre sont, par leur dévouement, à la hauteur de leur position, de leur devoir, et de leur responsabilité.

Je propose en amendement, secondé par l'honorable M. Taillon :

" Que tous les mots après " Que "

soient retranchés et remplacés par les suivants :

" Cette chambre est prête à voter les subsides à Sa Majesté, mais elle regrette qu'après avoir obtenu gain de cause contre les corporations commerciales par jugement du Conseil Privé, ce qui assurait au gouvernement une recette d'au moins sept cent mille piastres, après la perception des cent mille piastres reçues d'Ontario et des cent vingt-cinq mille piastres reçues de la cité de Montréal, ces trois sommes formant un total de neuf cent vingt-cinq mille piastres, le gouvernement ait persisté à faire, sans nécessité, un emprunt au montant de trois millions et demi de piastres ;

" Que cette chambre regrette aussi que le gouvernement ait conduit d'une manière déplorable et nuisible au crédit de la province les négociations de l'emprunt qu'il a tenté, mais sans succès, de faire sur le marché de New-York, l'an dernier ;

" Que cette chambre regrette de plus que le gouvernement ait fait perdre à la province une somme d'au moins cent soixante-quinze mille piastres en vendant les titres du dit emprunt à prix fixe, au lieu de les faire placer sur le marché en fixant le minimum du prix d'émission et en les offrant à la compétition du public. "

(Applaudissements prolongés).